

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ ISCJ - Institut de Sciences Criminelles et de la Justice

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :
Université de Bordeaux

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022
VAGUE B



Pour le Hcéres¹:

M. Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts²:

Mme Valérie Lasserre-Kiesow, Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées de ce document sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :

Institut de sciences criminelles et de la Justice

Acronyme de l'unité :

ISCJ - Institut de sciences criminelles et de la Justice

Label et N° actuels :

34430

ID RNSR :

201119471W

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Nom du directeur (2020-2021) :

Mme Valérie Malabat

Nom du porteur de projet (2021-2025) :

Mme Valérie Malabat

Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :

3 thématiques

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Valerie Lasserre-Kiesow

Experts :

Mme Nathalie Collain, CNRS Montpellier
Mme Catherine Ginestet, Université Toulouse I Capitole
Mme Valerie Lasserre-Kiesow, Le Mans Université
Mme Corinne Robaczewski, Université de Lille
M. Julien Walther, Université de Lorraine

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Catherine Marie

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Sébastien-Yves Laurent, Recherche Enjeux de sociétés
M. Alain Pariente, Université de Bordeaux

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'ISCJ est le fruit d'un élargissement constant de son périmètre depuis la création de l'Institut de droit pénal en 1942. Les missions ont évolué avec le temps. À partir de 2004, au-delà des sciences criminelles, l'axe « justice » est investi. Depuis 2017, le professeur Valérie Malabat dirige l'unité. Outre un regain d'intérêt pour la criminologie, le but est de renforcer l'identité de l'ISCJ par une approche systémique du droit pénal.

L'essentiel des locaux se trouve au centre-ville, 4 rue du Maréchal Joffre, mais les chercheurs en psychopathologie sont sur un autre site (de la Victoire) et l'équipe paloise à Pau.

ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

L'ISCJ est une unité de recherche (EA 4633) rattachée, de même que les sept autres unités de recherche en droit, au Département Droit et transformations sociales (DETS) de l'Université de Bordeaux. Le département DETS vise à animer la recherche bordelaise en droit et science politique. Le DETS apporte des financements à l'organisation de colloques par l'unité, tout en conditionnant certaines de ses aides financières au co-portage du projet par quatre unités de l'Université de Bordeaux.

Toujours à l'échelle de l'établissement, l'unité est intégrée dans l'IdEx Bordeaux, qui est un programme d'investissements. Portée en collaboration avec les établissements et organismes de recherche partenaires, l'Idex Bordeaux accompagne la transformation de l'université. À ce titre, le financement d'un contrat doctoral mais aussi de projets de recherche exploratoire ont été obtenus. Dans ce cadre, l'ISCJ s'est portée volontaire pour participer à une expérience d'auto-évaluation de son projet par un comité scientifique composé de personnalités extérieures à l'Université.

À l'échelle du site, l'ISCJ a développé un partenariat – non formalisé mais récurrent – avec l'École Nationale de la Magistrature, qui est associée à la plupart des manifestations via sa direction de la recherche.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

SHS 2_1 Droit

Domaine principal : 7 - Sciences humaines et sociales

Secteur disciplinaire : 711 – Droit privé et sciences criminelles

L'ISCJ est une unité de recherche de SHS en droit pénal dont les thématiques portent sur 1/ norme, responsabilité et infraction, 2/ justice, procès, sanctions, 3/ internationalisation, coopération, droits de l'homme.

DIRECTION DE L'UNITÉ

Mme Valérie Malabat, directrice

Mme Evelyne Bonis, directrice adjointe

M. Alexandre Zabalza, directeur adjoint

Personnels en activité	Nombre au 01/06/2020	Nombre au 01/01/2022
Professeurs et assimilés	12	
Maîtres de conférences et assimilés	19	
Directeurs de recherche et assimilés	0	
Chargés de recherche et assimilés	0	
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	0	
Sous-total personnels permanents en activité	31	0

Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	5	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)		
Doctorants		
Autres personnels non titulaires		
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	5	
Total personnels	36	0

AVIS GLOBAL SUR L'UNITE

L'ISCJ est l'une des plus grandes équipes de chercheurs pénalistes en France. Le dynamisme de son fonctionnement et sa croissance sont notables, tout en conservant toutes les spécificités liées à sa spécialité. Il bénéficie d'un bâtiment en centre-ville et d'un soutien administratif élevé.

La visibilité de l'ISCJ est remarquable au niveau national. Le nombre de ses publications est très élevé (186 articles, 444 commentaires d'arrêts, 241 articles publiés dans les actes de colloques, 14 monographies, 12 coordinations d'ouvrages, 129 chapitres d'ouvrages, publiés par des éditeurs juridiques de renom : par ex. Revue Droit pénal, Revue pénitentiaire et de droit pénal ou encore Lexbase). Les trois thématiques principales (1/ norme, responsabilité et infraction, 2/ justice, procès, sanctions, 3/ internationalisation, coopération, droits de l'homme) ont atteint un niveau de développement identique. Quant à sa visibilité internationale, elle a été améliorée au cours du dernier contrat, sans être toutefois achevée.

Au cours du dernier contrat, l'ISCJ s'est fortement engagé dans les grandes politiques scientifiques de l'établissement. Il fait désormais partie d'un département de recherche thématique (DETS), réunissant de façon plus serrée les huit laboratoires de droit, qui est doté d'un rôle d'animation scientifique, de structuration de la recherche et de développement de grands projets scientifiques pluridisciplinaires.

Au cours du dernier contrat, l'ISCJ a prodigieusement augmenté le nombre de ses doctorants (environ 70) en assurant à ses jeunes chercheurs un bon accueil, un soutien fort, des conditions de travail de qualité et une implication forte dans la recherche collective.

Tous ses chercheurs sont publiants, même les doctorants et les moyens sont principalement orientés vers la recherche collective, c'est-à-dire l'organisation régulière de colloques (5 par an). L'ISCJ soutient dans leurs projets les enseignants-chercheurs, favorise une bonne émulation pour les jeunes MCF, de bonnes conditions d'accueil matérielles et une ambiance de travail efficace et conviviale (bibliothèque, bulletin mensuel, etc.). Les préconisations du précédent rapport ont été suivies avec une ouverture européenne et internationale de la recherche, la redéfinition de ses thèmes (normativité pénale et réaction pénale), l'introduction d'une thématique plus innovante liée aux phénomènes de déviances, le développement de la criminologie avec le rattachement de chercheurs en psychopathologie, enfin, le renforcement de ses partenariats avec les institutions extérieures à l'Université (Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, l'École Nationale de la Magistrature, barreau, Cour d'appel).

Toutefois, si l'ISCJ a participé à plusieurs appels à projets au sein du DETS avec succès, sa pratique des contrats de recherche reste faible (ANR, projets européens), alors qu'il présente un fort potentiel dans les recherches partenariales. De surcroît, il est trop tôt pour dire si l'appartenance au DETS apporte une vraie valeur ajoutée à l'ISCJ, car le recul est encore insuffisant.

Quant à ses relations avec les services centraux, elles ne sont pas fluides, si bien que certaines questions notamment liées aux RH tardent à être réglées.

Enfin, s'agissant de l'équipe de chercheurs en psychopathologie, aucun élément suffisant ne permet d'expliciter son intégration. L'agent administratif qui leur est rattaché n'est pas intégré à l'équipe administrative, l'équipe se trouve sur un autre site et il n'y a pour l'heure pas de projet scientifique identifié.

Les rapports d'évaluation
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)